



Je suis parent et étudiant(e)

QUELS SONT MES DROITS?

Autres ressources

Place 0-5

Site du guichet unique pour accéder aux garderies subventionnées.

<https://www.laplace0-5.com/>

Ressource espace famille

Organisme communautaire regroupant plusieurs activités pour jeunes parents dans l'arrondissement de Sainte-Foy

<https://www.ressourceespacefamilles.com/>

Sources vives

Organisme communautaire qui vient en aide aux familles monoparentales et recomposées

<https://sourcesvives.ca/accueil>



Contacte-nous

Pavillon Maurice-Pollack, local 2229
(418) 656-2131 poste 403405
assoparentsul@gmail.com
<https://apetul.asso.ulaval.ca/>

Nous sommes également sur Facebook!



Que tu sois devenu(e) parent avant ou pendant tes études, tu as droit à des accommodements

Que ton enfant soit né avant ton arrivée à l'Université Laval ou pendant tes études, tu pourrais bénéficier d'accommodements liés à la *Politique relative aux étudiant(e)s parents de l'Université Laval*. Cette politique a vu le jour en 2019 et permet d'appuyer les étudiant(e)s dans ta situation.



Comment y avoir droit?

Étape 1: Renseigne-toi

Avant de te lancer dans les démarches, visite la page dédiée sur la Politsur le site de l'Université Laval. Clique sur la section «Étudiants actuels», déroule vers le bas et clique sur «Étudiants parents».
<https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents>

Étape 2: Rassemble toutes les preuves

Si tu veux être reconnu(e) comme étudiant(e) parent, il faut que tu fournisses au Bureau du registraire ces preuves:

- Preuve de filiation avec l'enfant
- Preuve de résidence
- Preuve que ton enfant réside avec toi

Étape 3: Remplis le formulaire

Sur la page d'information sur la politique, clique sur le bouton «Faire reconnaître votre statut d'étudiant parent».

https://formulaireweb.ulaval.ca/reg/formulaire_pieces_etudiant_parent/fr

Que faire dans ces situations?

MON ENFANT EST MALADE ET J'AI UN EXAMEN. QUE FAIRE?

Contacte ton professeur(e) et procure-toi un billet du médecin pour prouver ton absence.

À CAUSE DE LA MALADIE DE MON ENFANT, J'AI PRIS DU RETARD DANS MES ÉTUDES. QUI CONTACTER?

Avec ton attestation en main, discute avec ton professeur(e)s pour voir les solutions possibles. D'autres preuves pourraient être nécessaires.

JE VOUDRAIS PRENDRE UNE PAUSE DE MES ÉTUDES POUR ME CONSACRER À MON BÉBÉ. QUE FAIRE?

Rencontre ta direction de programme pour en discuter. Tu pourrais bénéficier d'une pause de longue durée.